

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 18 MARS 2019, À 19 HEURES 30, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin, Jocelyn Robert et Robin Gauthier.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

64-2019

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

65-2019

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Nomination poste de responsable de la politique culturelle et préposé à la bibliothèque
5. Nomination au poste d'opérateur au traitement des eaux
6. Nomination au poste de préposé au restaurant
7. Entente pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville et du garage municipal
8. Avis de motion - Règlement 546-2019 Emprunt de 1 047 000 \$ pour l'aménagement de l'accès au parc industriel Est
9. Appel d'offres - Aménagement d'un chemin d'accès au parc industriel Est
10. Adoption du premier projet de règlement d'amendement 543-2019, modifiant le règlement de zonage 424-2011
11. Adoption du premier projet de règlement d'amendement 544-2019, modifiant le règlement sur les permis et certificats 427-2011
12. Discussion ouverte sur le registre des armes à feu
13. Questions du public
14. Levée de l'assemblée

66-2019

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

67-2019

NOMINATION POSTE DE RESPONSABLE DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET PRÉPOSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de responsable de la politique culturelle et préposé à la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection recommande au conseil municipal l'engagement de madame Julie Fortin;

CONSIDÉRANT qu'elle a accepté les conditions d'emplois reliées à ce poste;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal officialise l'engagement de madame Julie Fortin au poste de responsable de la politique culturelle et préposé(e) à la bibliothèque qui débutera officiellement le 18 mars 2019, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

68-2019

NOMINATION AU POSTE D'OPÉRATEUR AU
TRAITEMENT DES EAUX :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste d'opérateur au traitement des eaux;

CONSIDÉRÉANT que le comité de sélection recommande au conseil municipal l'engagement de monsieur Marco Clermont;

CONSIDÉRANT qu'il a accepté les conditions d'emplois reliées à ce poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal officialise la nomination de monsieur Marco Clermont au poste d'opérateur au traitement des eaux qui a débuté le 12 février 2019, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

69-2019

NOMINATION AU POSTE DE PRÉPOSÉ AU
RESTAURANT :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de préposé au restaurant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'officialiser l'engagement de la préposé(e) au restaurant;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal officialise l'engagement de madame Karine Bernier au poste de préposé(e) au restaurant qui a débuté le 25 janvier 2019, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

70-2019

ENTENTE POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE
L'HÔTEL DE VILLE ET DU GARAGE MUNICIPAL :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin désire conclure une entente pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville et du garage municipal;

CONSIDÉRANT l'offre déposée par madame Nadia Dion;

EN CONSÉQUENCE:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

- a) Que le conseil municipal de la Ville de Normandin accepte l'offre d'entretien ménager de l'hôtel de ville et du garage municipal au coût de 17 090 \$ pour la période 25 février 2019 au 26 février 2020.
- b) Que monsieur Mario Fortin et madame Lyne Groleau, respectivement maire et directrice générale et greffière soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

71-2019

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 546-2019
EMPRUNT DE 1 047 000 \$ POUR
L'AMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS AU PARC
INDUSTRIEL EST :

Monsieur le conseiller Jocelyn Robert, donne avis de motion à l'effet que sera adopté, à une assemblée subséquente, un règlement d'emprunt numéro 546-2019 décrétant une dépense de 1 047 000 \$ et un emprunt de 1 047 000 \$ pour l'aménagement du chemin d'accès au parc industriel Est, incluant les travaux de la traverse de l'emprise du CN, des infrastructures pour l'approvisionnement en eau potable, les frais de contingences, d'imprévus et de financement.

Un projet de ce règlement est également présenté séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption.

72-2019

APPEL D'OFFRES - AMÉNAGEMENT D'UN
CHEMIN D'ACCÈS AU PARC INDUSTRIEL EST :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de planifier le processus pour l'aménagement d'un chemin d'accès au parc industriel Est;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal autorise le directeur des Travaux publics, monsieur Steeve Mailloux, à procéder au lancement de l'appel d'offres visant l'aménagement d'un chemin d'accès au parc industriel Est.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

73-2019

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE
RÈGLEMENT D'AMENDEMENT 543-2019,
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 424-
2011 :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le premier projet de règlement d'amendement numéro 543-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 424-2011 et ses amendements, afin de:

- Retirer la garde de poules des usages interdits dans le périmètre urbain et dans les zones d'affectation dominante villégiature (V);
- Permettre et encadrer la garde de poules à titre d'usage complémentaire à un usage habitation;
- Permettre les poulaillers et enclos extérieurs à titre de bâtiment complémentaire à un usage habitation;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

- Ajouter des normes encadrant les poulaillers domestiques.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

74-2019

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE
RÈGLEMENT D'AMENDEMENT 544-2019,
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET
CERTIFICATS 427-2011 :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le premier projet de règlement d'amendement numéro 544-2019 modifiant le règlement sur les permis et certificat numéro 427-2011 et ses amendements, afin de:

- Assujettir les usages complémentaires à un usage habitation, notamment la garde de poules, à l'obtention d'un certificat d'autorisation.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

75-2019

DISCUSSION OUVERTE SUR LE REGISTRE DES
ARMES À FEU :

Les élus donnent à tour de rôle leurs opinions concernant le registre des armes à feu et mentionnent qu'ils prendront prochainement une résolution pour demander des amendements à la Loi.

76-2019

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

77-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 13.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière